

La Breille

les Pins



Bulletin Municipal

Années 2019 - 2020

Page 1	sommaire
Page 2	mot du maire
Page 3	horaires de la mairie
Page 4 - 5	vos élus
Page 6	commissions communales
Page 7	délégués des commissions des organismes extérieurs - liste des membres consultatifs
Page 8 - 11	dépenses importantes 2019 et 2020
Page 12	état civil
Page 13	tarif de location de la salle des loisirs
Page 14 - 15	travaux réalisés en 2019 et 2020
Page 16 - 18	le confinement et son histoire
Page 19	frais supplémentaires dûs au Covid
Page 20 – 22	le confinement vu par les Breilloises et les Breillois
Page 23	Mélusine et Lancelot
Page 24 – 25	les 100 ans de l'entreprise Girard
Page 26	<u>Associations</u> : - l'association communale de chasse agréée (ACCA)
Page 27	l'association des parents d'élèves (A.P.E.)
Page 28	comité des fêtes inter-associations du plan d'eau des Loges
Page 29	société La Joyeuse (boules de fort)
Page 30	repas des aînés en 2019
Page 31	les associations breilloises
Page 32 - 34	les entreprises breilloises
Page 35	concours photos
Page 36	Service de l'eau et de l'assainissement
Page 37	Pôle Habitat – les aides de l'Agglo
Page 38	A.D.M.R. Allonnes
Page 39 - 40	aide aux animaux



LE MOT DU MAIRE

Chères Breilloises, chers Breillois,

L'année 2020 est enfin terminée. Quel soulagement ! Chacun d'entre nous se souviendra de cette année particulière. Dans quelques années, chacun pourra dire : « en 2020 ? J'avais tel âge, j'ai passé le premier confinement à tel endroit. Au deuxième, j'étais ici, ou là. »

La nouvelle équipe municipale a été élue juste au début du confinement. Elle a dû assumer immédiatement l'application des mesures sanitaires à l'école, auprès des habitants et dans son fonctionnement propre.

Les repas, les fêtes, tous les projets qui pouvaient nous rassembler, ont été supprimés. Nous regrettons de ne pas avoir pu partager de joyeux moments avec vous, mais nous devons agir de cette façon dans l'intérêt de tous, et nous l'assumons totalement.

Nous avons repris les dossiers en cours, et notamment le suivi du chantier du Gîte Equestre.

Les travaux devraient être achevés avant le printemps ; nous avons cependant peu d'espoir, en ce début d'année, de pouvoir accueillir des hôtes pour la saison 2021. Dans ce dossier particulier, la Covid, dans la mesure où nous ne pouvons pas ouvrir le gîte tant que les mesures sanitaires perdurent, nous permet de prendre le temps de finaliser de nombreux détails techniques, et de mettre au point un système de gestion le plus adéquat possible.

La vidange de l'Étang des Loges se termine et les travaux de renouvellement de la population piscicole vont pouvoir commencer. Nous projetons de créer un sentier autour de l'étang sans passage sur la route ; nous devons formaliser nos idées et les soumettre aux différents organismes de gestion de l'eau et de l'environnement, pour obtenir leur agrément et, nous l'espérons, quelques subventions. Patience !

Mais notre vœu le plus cher est de pouvoir enfin nous réunir tous, vous rencontrer sans masques et sans distance réglementaire. Cette année bizarre et contraignante, pleine d'obstacles, nous aura permis de comprendre à quel point nous aimons partager des moments de joie, à quel point nous avons besoin d'être ensemble.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021. Malgré les épreuves encore à venir, gardons espoir et courage. Prenons soin de nous-mêmes et des autres, pour que 2021 soit l'année d'une vie nouvelle, différente, l'année du redémarrage de nos activités et de la reprise de notre lien social.

Le meilleur est à venir, c'est ce que nous vous souhaitons du fond du cœur.



Horaires de la mairie

Mairie
4, rue Saumuroise
49390 La Breille les Pins
Tél : 02 41 52 02 82
Fax : 02 41 38 79 70
Email : mairie.labreille-les-pins@wanadoo.fr

Lundi ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Mardi ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Vendredi ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Samedi le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00



Vous pouvez consulter notre site internet www.labreillelespins.com

et notre page



VOS ELUS

Armelle PONCET
Le maire



Roger MEDICI
1^{er} adjoint



Marie-Claire VIRIEUX
2^{ème} adjoint



Dominique GIRARD
3^{ème} adjoint





Yvonne FREMONT
conseillère



Mireille FOURMOND
conseillère



Isabelle JOREAU
conseillère



Christophe GAIGNON
conseiller



Philippe VARIN
conseiller



Olivier CHARRIER
conseiller



Frédéric BRUERE
conseiller



Magalie MARTIN
conseillère



Sylvie EFFRAY
conseillère



Anne MAYER
conseillère



Vincenzo AGRELO
conseiller



COMMISSIONS COMMUNALES DU 2 JUIN 2020

COMMISSIONS	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT	MEMBRES
Budget finances – Appel d’offres	A. PONCET	R. MEDICI	M-C. VIRIEUX, P. VARIN, D. GIRARD, A. MAYER, O. CHARRIER
Responsable du personnel communal	A. PONCET	R. MEDICI	D. GIRARD, M-C. VIRIEUX
Bâtiments communaux –urbanisme P.L.U. i - Cimetière	A. PONCET	D. GIRARD	M. FOURMOND, M. MARTIN, C. GAIGNON, I. JOREAU, Y. FREMONT
Voirie chemins communaux Landes communales -	A. PONCET	D. GIRARD	M. FOURMOND, M. MARTIN, C. GAIGNON, M-C. VIRIEUX, F. BRUERE, P. VARIN
Communication Tourisme (salle, gîte)	A. PONCET	M-C. VIRIEUX	A. MAYER, I. JOREAU, M. MARTIN, O. CHARRIER
Environnement Plan d’eau des Loges	A. PONCET	F. BRUERE	M. FOURMOND, C. GAIGNON, V. AGRELO, P. VARIN
Solidarité	A. PONCET	Y. FREMONT	S. EFFRAY, M-C. VIRIEUX
Prévention des risques - Agriculture	A. PONCET	D. GIRARD	V. AGRELO, F. BRUERE
Embellissement et festivités	A. PONCET	I. JOREAU	Y. FREMONT, O. CHARRIER, V. AGRELO, M-C. VIRIEUX, A. MAYER
Commission de contrôle des listes électorales	A. PONCET	Titulaire : P. VARIN Suppl. : O. CHARRIER	TGI : JP. LE MERCIER – Suppl : PEMZEC Loic SP : N. BRIEND – Suppl : R. FOURMOND
Enfance - Jeunesse	A. PONCET	M. MARTIN	V. AGRELO, I. JOREAU, C. GAIGNON, M. FOURMOND



DELEGUES DES COMMISSIONS DES ORGANISMES EXTERIEURS DU 02 JUIN 2020

<u>STRUCTURES ORGANISMES EXTERIEURS</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>DELEGUES</u>
Parc National Régional Loire Anjou Touraine P.N.R.	P. VARIN	R. MEDICI
Syndicat Intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire SIEML	P. VARIN	V. AGRELO
SIVM	R. MEDICI A. PONCET	Y. FREMONT
Conseil d'administration de la Maison de Retraite	A. PONCET	G. MANCEAU (non élu)
Commission géographique du SMBAA	R. MEDICI	F. BRUERE
EVS Nord Saumurois	I. JOREAU M. MARTIN	M-C. VIRIEUX, A. PONCET

LISTE DES MEMBRES CONSULTATIFS

<u>COMMISSIONS</u>	<u>MEMBRES</u>
Voirie Chemins Communaux Landes Communales	Raoul FOURMOND, Bernard CHAUVILLIER
Zone de Loisirs Plan d'eau des Loges Pêche	Damien RABOIN, Daniel CHAUVIN, Nicolas COURMONT, Frédéric VARIN
Festivités - Embellissement	Evelyne MANCEAU, Jocelyne BOUILLEAU, Michel GUIBERT, MARTEAU Sally
Communication - Tourisme	Nadia BRIEND
Enfance - Jeunesse	Heidi MOREAU, Marion SCHWANK



DEPENSES IMPORTANTES EN 2019	Euros
MAIRIE	
Réfrigérateur	219,00
	219,00
VOIRIE	
Voie d'accès au gîte	2 580,00
Parking salle des fêtes	5 580,00
Chemin de la Sablonnière	3 480,00
coussin berlinois et panneaux	1 557,56
Spots encastrables devant l'hôtel	222,61
Tondeuse Husqvarna	10 000,00
Broyeuse	2 795,00
Barrières protection	573,46
	26 788,63
ECOLE	
convecteurs en cas de panne de chauffage	477,60
Dictionnaires (4)	113,60
Rénovation éclairage dans l'école	3 256,80
	3 848,00
SALLE DES LOISIRS	
Laveuse	2 683,80
Ventilation des combles	3 390,00
Remplacement moteur d'un ventilateur	1 011,36
	7 085,16



CAMPING	
Rénovation éclairage camping et plan d'eau	7 736,00
Net incluant les subventions SIEMML de 50 %	
	7 736,00
Embellissement de la commune	
Achat guirlandes Noël	327,60
Location de guirlandes	1 224,00
Location nacelle	1 035,00
	2 586,60
Etang des loges	
Poissons	2 232,85
	2 232,85
<i>Recette cartes de pêche</i>	<i>2 450,00</i>
Fêtes	
Animation repas aînés	450,00
Repas	1 836,00
Paniers repas	825,24
	3 111,24
DIVERS	
Rénovation logements communaux	
abri de jardin	1 670,00
Puisard	1 056,00
Portails	1 859,66
	4 585,66
Bulletin municipal	1 448,00

TOTAL GENERAL 59 641,14



DEPENSES IMPORTANTES EN 2020	Euros
MAIRIE	
Ordinateur secrétariat	1 199,22
démolition cheminée mairie	2 286,00
	3 485,22
VOIRIE	
Outillage : disques broyeurs	2 000,00
signalisation horizontale parking	1 821,36
chemin de Vraie	2 054,40
Spots encastrables devant l'hôtel	222,61
Lampadaires solaires Les Loges	2 773,20
	8 871,57
ECOLE	
Rideaux ignifugés	1 274,92
Dictionnaires (11)	323,40
Alarme radio	1 459,14
Remplacement colonne circulaire	1 479,76
Faïence toilettes	3 182,53
film solaire cantine	151,42
nettoyage école	1 336,74
	9 207,91
SALLE DES LOISIRS	
Remplacement cartes CTA	1 878,60
Remplacement d'une vanne 3 voies	922,97
	2 801,57



CAMPING	
Rénovation éclairage camping et plan d'eau	18 194,00
Net incluant les subventions SIEMML de 50 %	
	18 194,00
Embellissement de la commune	
Achat guirlandes Noël	0,00
Location de guirlandes et projecteur	1 551,60
location nacelle (2 jours)	728,88
	2 280,48
Etang des loges	
Poissons	4 592,50
	4 592,50
<i>Recette cartes de pêche</i>	<i>1 325,00</i>
Fêtes	
COVID 19	0,00
	0,00
DIVERS	
Achats de Terrains	
terrain derrière la salle des loisirs	1 000,00
	1 000,00

TOTAL GENERAL 50 433,25



ETAT CIVIL 2019**MARIAGES**

Clément PERROCHON et Anaïs GIRAUDON, le 23 mars
Un mariage le 11 mai
Un mariage le 8 juin
Simon BRIEND et Marine JEAN, le 29 juin

NAISSANCES

Adel HAMI, le 10 avril
Une naissance le 10 juillet
Eliott ROUSSIASSE, le 28 août
Une naissance le 1^{er} septembre
Juliann BAUSSON SAVE, le 8 septembre

DECES

Daniel PONCET, le 7 janvier
Claude RENOUE, le 25 février
Jacky GEFFROY, le 21 mai
Stanislaw WAWRZYNIAK, le 4 novembre

ETAT CIVIL 2020**MARIAGES**

Romain GUITTON et Emeline JOREAU, le 4 juillet
François-Xavier GIRARD et Sarah BILLAUT, le 13 juillet

NAISSANCES

Une naissance le 4 février
Une naissance le 17 mai
Une naissance le 10 juillet
Une naissance le 15 juillet
Une naissance le 2 octobre
Une naissance le 31 octobre
Emy DUDILIEU – RAUTUREAU, le 25 novembre

DECES

Mariannick LHERMITEAU, épouse SENEZ, le 21 mars
Jean-Michel DUREPAIRE, le 23 mars
Eric TUAL, le 20 juin
Serge LEVEQUE, le 25 juin
Marie LEPROUST, épouse LEVEQUE, le 30 juin

(pour l'état civil – naissances, mariages – les noms ne sont indiqués que lorsque la famille a donné son accord à la mairie)



Salle de loisirs

TARIF DE LOCATION 2019-2020			
Habitants de la commune	2	jours week-end*	280€
	1	jour supplémentaire	50€
	1	jour en semaine**	150€
Habitants hors commune	2	jours week-end*	380€
	1	jour supplémentaire	80€
	1	jour en semaine**	200€
Associations de la commune	2	jours	280€
Associations hors commune	2	jours	380€
Vin d'honneur, habitant de la commune			50€
Vin d'honneur, habitant hors commune			80€
Caution de la salle			1000€
Contrat ménage			90€
Remplacement table à l'unité 120x80			200€
Remplacement table à l'unité 180x80			255€
Remplacement chaise à l'unité			55€

* samedi et dimanche

** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Un acompte de 30% du prix de la salle devra être versé à la réservation.



Travaux réalisés en 2019 et 2020

Nos principaux travaux sont ceux de la restauration du gîte équestre qui ont commencé en janvier 2019. Ceux-ci ont été interrompus en novembre 2019, l'entreprise de pose de cloisons sèches, plafonds, isolation, menuiseries extérieures et intérieures en bois, agencement, ayant été déclarée en liquidation judiciaire. L'entreprise avait exécuté les travaux de menuiseries extérieures bois et commencé les cloisons sèches.

Un nouvel appel d'offres a été lancé en janvier 2020. Les entreprises Clochard Dolor (cloisons sèches, plafonds et isolation) et Guillet (menuiseries intérieures bois) ont été retenues. Les travaux pouvaient reprendre. Mais le coronavirus est venu bouleverser le chantier en mars 2020, imposant une nouvelle fois, l'arrêt des travaux.

Les entreprises ont pu reprendre le 22 juin moyennant un protocole sanitaire strict. Les travaux devraient être terminés dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

Des portes ouvertes seront organisées pour la visite du gîte, avant l'ouverture au public, lorsque les mesures sanitaires le permettront.



Le gîte n'a pas été notre principale préoccupation. D'autres travaux ont été exécutés :

rue de Fontenelle :

pose de coussins berlinois



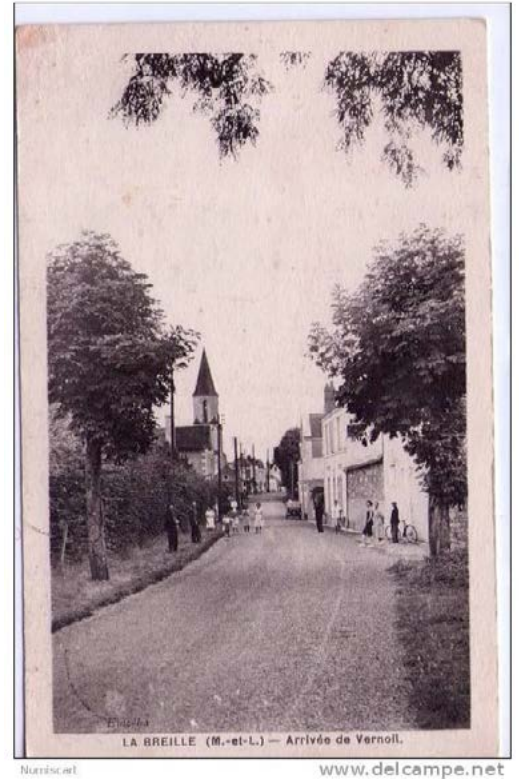
Des travaux de voirie ont été exécutés à différents endroits : chemin de la Sablonnière, place de la salle des loisirs, voie d'accès au gîte équestre, chemin de Vraie.

Travaux de trottoirs, des deux côtés, devant le gîte – rue du Vau de Chevré :

Ces travaux font suite à des mesures de vitesse réalisées en septembre 2018 par le Département. Le rétrécissement de la chaussée de 5,70 m à 5 m devrait avoir un impact sur la vitesse des véhicules.

Les passages piétons permettront une traversée sécurisée du gîte vers la salle des loisirs et vice-versa.

L'entrée de La Breille en venant de Vernoiil à travers le temps ...



Le confinement

Décembre 2019 :

Un nouveau virus, nommé Covid 19, sévit en Chine, s'y propage rapidement et semble, au fil des semaines, s'étendre dans le monde. Certains malades sont hospitalisés, mis sous respirateur et d'autres décèdent.

Devant cette hécatombe, les pays se confinent un à un. Bientôt notre tour ? L'Est de la France est très touché, les malades sont transférés, par train ou avion, dans les zones les moins contaminées. Les cas positifs se multiplient et l'inquiétude grandit.

11 mars 2020 :

L'épidémie est déclarée pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) et des mesures préventives s'imposent pour éviter la saturation des hôpitaux : plus de bises, accolades ou poignées de mains – lavage des mains au gel hydroalcoolique ou savon de Marseille, suppressions de visites dans les EHPAD, des grandes manifestations ...

15 mars 2020

Le nombre de cas positifs a doublé en 72 heures, le gouvernement prend des mesures drastiques : fermeture des lieux publics pour limiter les rassemblements. Les élections municipales sont maintenues malgré tout avec un protocole sanitaire.

17 mars 2020

La sentence est tombée hier soir, le confinement débutera à midi pour 15 jours : obligation de rester chez soi, de remplir une attestation pour aller faire des courses alimentaires, se rendre chez le médecin, promener son chien, déplacement limité à 1 km autour du domicile et pendant 1 heure. Les entreprises s'arrêtent mais la plupart organisent, quand c'est possible, le télétravail. Les écoles ferment, seuls les enfants dont les parents travaillent en milieu hospitalier sont admis à l'école. Pour les autres élèves, les cours s'organisent via internet. La France est paralysée. Les frontières sont fermées.



Pour se rendre dans les magasins d'alimentation, il faut un masque, mais il y a pénurie. Les habitants se mobilisent et les couturières se mettent au travail pour fabriquer des masques lavables. Certaines entreprises se lancent dans la fabrication de masques jetables.



27 mars 2020

Le confinement est prolongé jusqu'au 15 avril. Mais la situation ne s'améliorant pas, le confinement est de nouveau prolongé jusqu'au 10 mai.

11 Mai 2020 : 1^{ère} phase du déconfinement

Le déconfinement commence. Il n'y a plus d'obligation de remplir d'attestation, mais il reste des restrictions : déplacement limité à 100 km, port du masque obligatoire dans les transports publics, réouverture de certains commerces, rentrée progressive dans les écoles,

2 juin 2020 : 2^{ème} phase du déconfinement

Les déplacements sont libres. Les bars, restaurants peuvent ouvrir en respectant certaines contraintes sanitaires (10 personnes maximum par table – espace d'un mètre entre les tables – port du masque obligatoire jusqu'à la table). Les musées, monuments, parcs de loisirs, plans d'eau, lacs, sont accessibles.

Les rassemblements ou activités de plus de 10 personnes sont interdites sur la voie publique. Les cérémonies funéraires sont limitées à 20 personnes maximum.

22 juin 2020 : 3^{ème} phase du déconfinement

Les cinémas peuvent ouvrir mais les discothèques restent toujours fermées. Les vacanciers peuvent partir sur leur lieu de villégiature.

17 octobre 2020

Les cas positifs augmentent dans le département et le Préfet impose le port du masque obligatoire sur tout le territoire du département.

25 octobre 2020 : couvre feu

Un couvre-feu est instauré de 21 h à 6 h du matin, jusqu'au 8 décembre. Des dérogations sont accordées pour ceux qui travaillent durant ces heures.

29 octobre 2020 : reconfinement

Nous voilà reconfinés, mais avec un peu moins de restrictions : les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts, le port du masque devient obligatoire pour les plus de 6 ans. Le travail en usine peut continuer, les services publics restent ouverts tout comme les parcs, jardins publics, plages, plans d'eau et lacs.

Nous pouvons pratiquer une activité sportive dans un rayon de 1 km de notre domicile pendant 1 heure. L'attestation dérogatoire est toujours indispensable pour se déplacer.

Par contre, les commerces non-essentiels, bars, restaurants, cinémas, bibliothèques sont fermés.

28 novembre 2020 : ouverture de tous les commerces

Tous les commerces non-essentiels peuvent ouvrir avec des conditions sanitaires plus strictes (1 personne pour 8 m²). Il en est de même pour les bibliothèques.

Les sorties (promenades, loisirs ...) sont autorisées dans un rayon de 20 km et pendant 3 heures maximum.

Les cinémas, théâtres, musées devraient ouvrir le 15 décembre mais les bars et restaurants resteront fermés jusqu'au 20 janvier 2021.



15 décembre 2020 : déconfinement avec des restrictions

Le déconfinement est mis en place avec un couvre feu de 20 h à 6 h du matin, (l'attestation dérogatoire obligatoire pendant ces heures). Les déplacements entre les régions est désormais possible.

L'ouverture des cinémas, théâtres et musées est repoussée au 8 janvier 2021.

Le port du masque reste toujours obligatoire sur l'ensemble du département.

24 décembre 2020 : réveillon sans couvre-feu

Le couvre-feu est levé pour toute la nuit du réveillon. Il est toutefois recommandé de ne pas dépasser 6 personnes dans la sphère familiale.

31 décembre 2020 : réveillon avec couvre-feu

Le couvre feu s'applique pour le réveillon.

Les actions de l'équipe municipale pendant ces périodes

Nous avons contacté, par téléphone et à plusieurs reprises, les aînés inscrits sur la liste des personnes vulnérables pour s'assurer qu'ils allaient bien ou pour connaître leurs besoins et même faire les courses à leur place.

A ce sujet, nous vous signalons que ces listes sont toujours ouvertes aux inscriptions.

Distribution de masques lavables

La commune a organisé le samedi 16 mai, à la salle des loisirs, une distribution de masques achetés à Saumur Agglo. Cette distribution n'a pas eu le succès que l'on aurait pensé. Etait-elle trop tardive ?

D'ailleurs, des masques sont toujours à disposition au secrétariat de la mairie.



Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ne se sont pas passées comme d'habitude : pas de défilé, pas de musique, pas de pompiers. Les recommandations de la Préfecture ont été respectées : seulement 7 personnes, dont 2 portes drapeaux.



Frais supplémentaires pour la commune

FOURNISSEURS	FOURNITURE	MONTANT FACTURE
VEG'EXTRA	Solution hydroalcoolique	88,80 €
PROPIA	Distributeurs savon et savon, distributeurs essuie mains, désinfectant et essuie mains	1 516,90 €
SODEXO	Plus-value pour repas froid (1 € par repas) à la cantine	530,29 €
SALLE CULTURELLE ET DE LOISIRS	Locations annulées	6 200,00 €
CA SAUMUR VAL DE LOIRE	Masques	925,70 €
SAS JACMIN	Blouses femmes	99,00 €
Hôtel restaurant L'Orée des Bois	Remise gracieuse de loyers (mars à mai - novembre à décembre)	5 788,15 €
TOTAL		15 148,84 €



Le confinement vu par les breilloises et breillois

Entretien de Mme Odette Delamarre, 90 ans, qui vit avec son mari en plein milieu de la forêt,

Question : comment avez-vous vécu la période de confinement ?

Mme Delamarre : « Pas trop mal car nous sommes toujours un peu confinés au milieu des bois. La personne qui m'emmenait aux courses a dû arrêter. C'est mon fils de Varrains qui a pris le relais mais ce n'était jamais la bonne marque qu'il prenait,

Heureusement, les infirmières passent deux fois par jour, cela est sécurisant ».

Mme Delamarre remercie le conseil municipal pour les attentions qu'il lui a portées par le biais du registre des personnes vulnérables.

Propos recueillis par Magalie



Le point de vue des institutrices recueilli par Anne

La situation fut compliquée parce que soudaine et, comme tout le monde, nous avons été surprises par le confinement.

Il a fallu s'organiser et prendre sur notre temps personnel pour répertorier toutes les adresses mail, appeler les parents afin de leur expliquer comment nous allions procéder.

La vie de l'école s'est transformée en classes virtuelles avec des vidéos individuelles pour chaque enfant heureux de voir sur l'écran leur maîtresse et des petits défis comme prendre dix objets de même couleur en photo ou comment réaliser une mousse au chocolat ou encore créer une composition florale, le tout récompensé par un système de points.



Lorsque l'école a pu rouvrir, seule une dizaine d'enfants par classe est revenue, enfants heureux de revoir leurs maîtresses et leurs copains même si le masque et la distanciation étaient de rigueur. Enfin, les huit derniers jours de juin, tous sont revenus à l'exception d'un enfant dont la maman était à risque mais pour la bonne cause puisque celle-ci attendait un heureux événement.



(en maternelle, respect de la distanciation entre chaque élève marqué par un trait bleu)

Témoignage de Julie, 16 ans, recueilli par Olivier

« Jeudi 12 mars, le Président de la République annonce la fermeture de toutes les écoles, lycées et universités de France, pour endiguer la pandémie du coronavirus.

Après cette annonce, j'ai été partagée entre la satisfaction, la joie, la tristesse de ne plus voir mes ami(e)s et ne plus aller en cours, je ne savais plus quoi penser ;

Je me suis dit que je n'avais pas de chance dans ce début de mes études entre la date décalée de mon brevet dû à la canicule en juin 2019, puis les grèves fin juin 2019, ce qui entraînait de nombreux cours annulés, et maintenant le confinement .

Finalement, je l'ai plutôt bien vécu grâce à mon environnement de vie agréable avec ma maison, son jardin ombragé où j'ai pu profiter du beau temps. Grâce à tout cela, j'ai pu faire mes cours par correspondance dans d'agréables conditions.

Les réseaux sociaux m'ont permis également de surmonter ça, pouvoir continuer à communiquer avec mes amis et ma famille, car il faut bien le dire La Breille les Pins est un village quand même retiré.

Par contre, j'ai pu redécouvrir la joie des promenades en forêt avec mes parents car nous avons droit à une heure de sortie par jour. Cela m'a rappelé les bons moments passés au club nature durant mes années d'école primaire.

Pendant ce confinement, j'ai été chanceuse d'habiter à la campagne, comparé à d'autres qui l'ont vécu en appartement, en ville.

Enfin, ville ou campagne, le confinement restera une expérience à part que je n'oublierai pas. ».



Rencontre avec les résidents de la Maison des Pins

Un mercredi après midi, à la maison des Pins, encadrés par Isabelle, leur éducatrice, Franck, Jean-Pierre, Sonia, Alice, Jean-Luc et Géraldine ont raconté à Olivier comment ils ont vécu le confinement.



La première chose et la sensation qui leur vient à l'esprit c'est la peur quand la direction de la maison des Pins leur a annoncé le confinement dans l'établissement. Elle leur a expliqué que cela aurait des conséquences sur leur vie quotidienne comme la mise en place des gestes barrières, nouveaux pour eux. Toutes les activités prévues : sorties en extérieur, théâtre, cinéma, restaurant, sortie vélo ou à la mer, les matchs de foot du SCO, la piscine et bien d'autres encore, seraient bouleversés.

Le plus douloureux pour eux a été d'apprendre qu'ils ne pourront pas voir leur famille pendant toute cette période. Avec l'aide des éducateurs, ils ont pu s'occuper et organiser d'autres activités. Des ateliers pâtisserie, cirque, jeux de société, dessin, photo, danse ont été mis en place.

Un grand ménage de printemps a aussi été fait avec l'aide de Linda et Sylvie. Puis des rotations ont été également organisées par les éducateurs pour faire les courses personnelles des résidents.

Il y a eu des moments plus pénibles pour eux, comme le jour où il a fallu tester tout le monde (20 résidents + le personnel). Mais également des moments de fous rires comme le jour où Emmanuel, un éducateur (ancien coiffeur) a repris du service pour leur couper les cheveux.

Au final, ils ont trouvé cela très long et pénible à supporter, ils ont été coupés du monde extérieur et privés de liberté. Mais, d'après eux, leur grande chance, est de vivre à la campagne dans une grande maison comme « la maison des Pins » avec un grand parc et bien encadrés.

A la fin de l'entretien, ils ont confié que le confinement leur avait permis de resserrer des liens entre eux.



L'histoire de Mélusine et Lancelot, une histoire d'eau

Il était une fois, le plan d'eau des Loges....

Vers le mois de juin, un joli cygne blanc, s'est posé sur le plan d'eau des Loges. Ce cygne s'est bien habitué aux pêcheurs et aux estivants, paradant sur le plan d'eau pour le bonheur de tous.

Un habitant, possédant des cygnes noirs, a proposé d'en céder un à la mairie pour tenir compagnie au cygne blanc et créer ainsi une petite animation aux Loges.

Un samedi de septembre, le cygne noir, a été capturé et a été déposé aux abords du plan d'eau.

L'histoire démarrait mal, les deux cygnes s'ignoraient complètement. Mais petit à petit, ils se sont rapprochés. Maintenant, ils voguent tous les deux, côte à côte sur le plan d'eau, faisant la curiosité des promeneurs.

Ils ont été baptisés Mélusine (cygne noir) et Lancelot (cygne blanc).

Au-delà du plaisir qu'ils nous donnent à les voir évoluer, ils contribuent à nettoyer l'étang. Ces deux cygnes sont sous la responsabilité de la commune, donc sous votre responsabilité. Merci de bien vouloir les respecter.



Le miel : une histoire de famille !



Cent ans d'apiculture !!! Cent ans, ça se fête !

Cette année, l'entreprise Girard a fêté ses 100 ans en organisant des portes ouvertes pendant une semaine en juillet et en août, avec les mesures sanitaires appropriées.

René Girard, le grand père, est né le 9 août 1892 à La Breille les Pins où il a exercé la profession d'agriculteur ; Il possédait quelques ruches avant de partir à la guerre. Il a été blessé 2 fois : en septembre 1915 et en mai 1916. Au retour de la guerre, il est déclaré invalide et ne peut plus exercer son métier.

L'apiculture lui demandant moins d'effort, René Girard devient alors éleveur d'abeilles car le miel vient pallier la pénurie de sucre.

René Girard reçoit la croix de la Légion d'Honneur le 13 novembre 1959 et c'était la 1^{ère} fois que cela se produisait à La Breille les Pins.

Il se marie le 10 juillet 1926 avec Joséphine Clavier et ont trois enfants : Georges, Germaine et Denise.

Son fils Georges, né en 1927, est, lui aussi, très tôt piqué par la même passion. A 13 ans, il conduit déjà la C4 au gazogène de son père pour aller dans les ruchers.

Dans les années 1940, René Girard va vendre son miel conditionné en pots mais surtout dans des seaux en métal de 3, 5, 15 voire 20 Kg devant le théâtre de Saumur lors de foires aux miels (photo ci-dessous). A cette époque, on ne proposait que du miel de fleurs liquide ou solide, à dominance forêt (forêt de la Breille) car il n'y avait pas de transhumance des ruches.



Puis Georges vient rejoindre son père dans l'exploitation et participe au développement des foires au miel en Bretagne, foires organisées par la fédération apicole Bretagne et Pays de la Loire. Il part en Bretagne pendant 45 jours, deux fois l'année (à l'automne et en fin d'hiver). Il ne revient à La Breille uniquement que pour se ravitailler et repart.



Georges s'occupe de ses ruches, de la production de miel et Hervine, son épouse, assure la vente sur les marchés à partir de 1957.



Georges Girard

Ils ont deux enfants, Jacques et Dominique.

Jacques, après avoir passé son brevet d'apiculteur en 1973 rejoint son père sur l'exploitation. A partir de 1979, Nicole, la femme de Jacques, accompagne son mari sur les salons (Lille, Paris, Salon de l'agriculture ...) et vient définitivement travailler avec eux en en 1984.

En 1980, Dominique décide de revenir sur l'exploitation apicole et c'est en 1983 qu'ils créent tous les 3 un GAEC avec plus de 900 ruches. Ensuite, ils ont l'opportunité de racheter une exploitation en Indre et Loire leur permettant de posséder ainsi jusqu'à 1 400 ruches.

L'entreprise prospère mais en 1992, la production de miel baisse avec l'apparition d'un pesticide : le « Gaucho ».

Georges prend sa retraite en laissant ses enfants assurer la pérennité de l'entreprise. C'est à cette date que Lydia, épouse de Dominique, les rejoint. Elle développe l'informatique, modernise la communication (site internet) et adapte son outil de travail à la profession d'apiculteur.

A ce jour, la famille GIRARD développe une large gamme de produits qu'elle vend par le biais des marchés, foires, vente par correspondance dans toute la France.

www.miel-girard.com





Saison de chasse 2019-2020

Le conseil d'administration est constitué de 9 membres et 5 personnes représentant chacune une commission.

Le Bureau :

- * Président : Vinet David
- * Vice président : Virieux Guillaume
- * Secrétaire : Stéphan Florian
- * Trésorier : Verry Jérôme

Membres : Boisnier Jack, Vinet Gilbert, Debarre Jimmy, Mabileau Eric, Beaupied Didier

Personnes commissions : Bertrand David, Fourmond Raoul, Roussiassé Christine, Fresneau Roger, Chauvin Daniel.

La chasse du petit gibier est animée par une commission représentée par M. Fresneau Roger qui met tout en œuvre pour maintenir ces animaux au sein de notre massif forestier.

La population des cervidés se maintient, nous avons donc eu 53 animaux à prélever. Quant aux chevreuils, la population se maintient aussi, nous avons eu 15 chevreuils à prélever. Le nombre de sangliers se maintient également, il a été prélevé 110 sangliers.

L'ACCA compte 98 adhérents.

Comme chaque année, la sécurité est un point fort de notre association qui met tout en œuvre afin que tous les amoureux de la nature puissent en profiter en toute sérénité. Nous avons investi dans 30 miradors supplémentaires.

L'ACCA n'a pas pu organiser son Ball Trap qui aurait dû avoir lieu courant juillet 2020 à cause du Covid. Nous espérons pouvoir en faire un le week end des 18 et 19 Juillet 2021, toujours autour de notre rendez-vous de chasse « Les Brossais ».

Le Méchoui de l'Association a lui aussi été annulé.

La saison actuelle est très compliquée à gérer du fait de la crise sanitaire mais nous nous devons d'y faire face en respectant les consignes données. Nous espérons que tout rentrera dans l'ordre pour cette nouvelle année 2021.

Prenez soin de vous. Salutations en Saint Hubert.





En octobre 2019, nous avons organisé une opération « fleurs et nature » et en novembre, une vente de pommes.

En décembre, nous avons vendu des fouées et organisé la fête de Noël. Le père Noël est venu en calèche à l'école distribuer des ballotins de chocolats, des clémentines et les cadeaux achetés par l'APE, grâce aux ventes qui ont été organisées. Nous avons offert une enceinte avec micro pour l'école. Cette fête s'est terminée par un goûter.

L'année 2020, comme vous le savez, a été particulière suite au coronavirus. C'est pourquoi nos activités se sont arrêtées en février 2020 avec une vente de brioches, gâches et miel.

En mars 2020, nous avons été confinés. De ce fait, toutes les sorties et voyages ont été annulés, dont la visite de Terra Botanica à Angers et le Futuroscope de Poitiers qui est reporté, si possible, à la fin de l'année.

L'association a participé financièrement à l'abonnement des livres Bayard.

Actuellement, il n'y a aucune possibilité de prévoir des soirées, nous attendons donc de voir l'évolution de la situation sanitaire.

L'association remercie toutes les personnes, dont les bénévoles, ayant participé au bon déroulement de nos activités.

Bureau de l'APE pour l'année 2019-2020

Présidente : Isabelle Pitzalis

Vice-présidente : Heïdi Moreau

Secrétaire : Sandra Gélin

Trésorier : Davy Moreau

Bureau de l'APE pour l'année 2020-2021

Heïdi Moreau

Anaïs Perrochon

Marion Schwank

Davy Moreau



Comité des fêtes du plan d'eau

Cette année 2020, si particulière, nous a tous contraints à l'annulation de la plupart de nos manifestations communales annuelles.

La traditionnelle fête du plan d'eau des Loges n'y a pas échappé. Une réunion de bureau, au mois de juillet, nous a définitivement fixés sur la non organisation de celle-ci. Nous avons prévu de nous réunir autour d'un repas au mois de novembre avec tous nos bénévoles mais hélas les contraintes sanitaires ont persisté.

Nous avons bien évidemment l'espoir d'un rétablissement de la situation en 2021, pour de nouveau vous faire plaisir l'espace d'un week-end sur notre beau plan d'eau.

Je vous rappelle, à toutes et à tous, que sans votre aide, ce moment festif n'existerait plus. N'hésitez pas à nous rejoindre dans l'organisation de la prochaine édition.

Nous vous donnons donc tous rendez-vous, bénévoles et visiteurs le dimanche 15 Août 2021 pour la 36^{ème} fête du plan d'eau des Loges de La Breille Les Pins.

En attendant de vous revoir, prenez soin de vous et de vos proches.

Le comité inter-association du plan d'eau des Loges,

Président : Loïc Lafourcade
Vice-Président : Mickaël Lafourcade
Trésorier : Eric Mabileau
Secrétaire : Sébastien Lafourcade



Société La Joyeuse

La société La Joyeuse a continué jusqu'en mars 2020 ses challenges habituels.

Un concours de belote a été organisé juste avant le confinement, le vendredi 13 mars, et a connu le même succès que les années précédentes.

Le confinement, n'a pas, pour le moment, de graves incidences sur nos finances. Nous gardons le contact, par téléphone, avec nos sociétaires. Nous sommes frustrés et même en colère, de ne pas pouvoir ouvrir, malgré les gestes barrières.

Président	Patrick Lelièvre
Vice-président	Stéphane Brecq
Secrétaire	Michel Guibert
Trésorier	Guillaume Virieux
Membres	Pascal Battais
	Franck Bouilleau
	Jean-Claude Legras
	Serge Maudoux
	Maurice Poussin
	Philippe Vennevier



**Repas des aînés le 29 septembre 2019 à la salle des loisirs,
avec Léonore, animatrice de l'association Charyvari**



En 2020, le repas des aînés n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire, mais ce n'est que partie remise



NOS ASSOCIATIONS



ACCA

Association Communale de Chasse Agréée

David Vinet

02 41 38 68 03



BOULE DE FORT

La Joyeuse organise de multiples challenges de boules de fort.

Patrick Lelièvre

06 74 48 79 90



COMITE INTER ASSOCIATIONS

Organisateurs d'événements

Loïc Lafourcade

06 77 64 78 81



GIC DES GRANDS BOIS

Groupement d'intérêts cynégétiques

Florian Stéphan

06 74 01 66 67



PARENTS D ELEVES

Heïdi Moreau

06 21 39 93 83



APE La Breille les Pins



NOS ENTREPRISES

L'OREE DES BOIS

Eric **BICHON**

*Hôtel*** Restaurant*

2 rue Saumuroise

49390 La Breille les Pins

02 41 38 85 45

06 47 66 83 73

Ce restaurant est fermé le mercredi

www.hotel-restaurant-loreedesbois.fr

www.facebook.com



DISCOTHEQUE LE NOCTURNE

Mickaël **BOITELET**

2 salles - 2 ambiances

Salle Ibiza Ouverte le samedi de 22h30 à 5h30

Actuel, club

Salle Malibu Ouverte le vendredi de 22h00 à 4h00 et le samedi de 22h30 à 4h30

80, 90, 2000's

26 Route de Saumur / D155

49390 La Breille les Pins

Email : contact.lenocturne49@gmail.com

Site : Lenocturne49



TERRE DE LA VENDE

Franck **BOUILLEAU**

Commerçant fruits et légumes et producteur d'asperges.

2 chemin de la Tremblaye

49390 La Breille les Pins

02 41 52 56 36



ENTREPRISE LNS

Jimmy **DEBARRE**

Elagage et abattage d'arbres

Toitures : décapage et démoussage - Nacelle : travaux divers - Maçonnerie : petits travaux

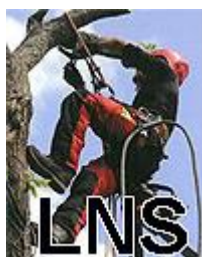
Mini-pelle : travaux divers Nettoyage : haute-pressure, sablage

Lieu-dit "Le Prunier", route de Saumur

49390 La Breille les Pins

06 28 78 89 53

02 41 38 42 67





MAISON DES PINS
 Bruno **DERENNE**
Accueil des adultes en foyer
 3 rue des Loges
 49390 La Breille les Pins
 02 41 52 87 84
www.adapei49.asso.fr



GIRARD SARL
 Jacques et Dominique **GIRARD**
Production & vente de miel et dérivés
 6 route de Saumur
 49390 La Breille les Pins
 02 41 52 02 85
www.miel-girard.com



ANJOU MYRTILLES
 Rodolphe **GUEPRATTE**
Production de myrtilles, framboises, ...
 2 rue du Vau de Chevré
 49390 La Breille les Pins
 02 41 52 83 81
www.anjoumyrtilles.fr



ON N'EST PAS PRESSÉ
 Sandrine **MARTEAU-FOUILLAT**
Un commerce ambulante de jus pressé
Les produits sont locaux et principalement bio ou issue de l'agriculture raisonnée.
Il se déplace principalement sur les évènements festifs !
 5 rue du vau de chèvre
 49390 La Breille les Pins
marteau.sandrine@laposte.net
www.facebook.com



CBG MIGNOT
 Loïc **PEMZEC**
Soldats de plomb
 1 route de Bourgueil
 49390 La Breille les Pins
 02 41 38 79 77
www.cbgmignot.com



**ASSISTANTE
MATERNELLE****ASSISTANTE MATERNELLE AGREE**Marion **SCHWANK**

Accueil des enfants de 0 à 18 ans
 Enfants en situation de handicaps
 9a rue Saumuroise
 49390 La Breille les Pins
 02.41.52.63.13
 06.80.87.71.56



FLORIAN MOUCHES DE PECHE

Florian **STEPHAN**

Création mouches artificielles
 8 route de Bourgueil, Les Loges.
 49390 La Breille les Pins
 06 74 01 66 67
www.mouchesflorian.com

**TANQUEREL
Jeremy**

**Electricien
 Rigueur
 Sérieux
 Efficacité**

Jérémy **TANQUEREL***Electricité générale, dépannage, multi-services*

9 rue des Grands Champs
 49390 La Breille les Pins
 06 15 59 80 10
jeremytanquerel@yahoo.fr

GARAGE VIRIEUX

Guillaume **VIRIEUX***Entretien réparation motoculture et entretien mécanique engins agricoles*

5 rue Saumuroise
 49390 La Breille les Pins
 02 41 52 86 15
 06 71 83 94 61
garage.virieux@hotmail.fr



CONCOURS PHOTOS



À vos appareils !

Nous avons décidé d'organiser un concours photo pour les habitants de la Breille les Pins.

Vous aurez toute l'année pour prendre des clichés de notre belle commune. Paysages, animaux ou photographies insolites....

Laissez libre court à votre imagination à travers toutes les saisons.

Un jury composé de personnes tirées au sort désignera, en fin d'année, les plus belles ou originales qui orneront la salle de loisirs et peut être d'autres lieux.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour avoir le règlement du concours et vous inscrire.



VOS SERVICES D'EAU POTABLE & D'ASSAINISSEMENT
CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Eaux Saumur Val de Loire - Régie

13 communes
couvertes par la Régie

Allonnes,
Blou,
Brain-sur-Allonnes,
Courléon,
La Breille les Pins,
La Lande-Chasles,
Longué-Jumelles,
Mouliherne,
Neuillé,
Saint-Philbert-du-Peuple,
Vernantes,
Vernoil-le-Fourrier,
Vivy.

EAUX
SAUMUR VAL DE LOIRE
Régie


817 km
de canalisation d'eau potable

104 km
de canalisation d'assainissement collectif


1,1 million
de m³ d'eau potable distribué

11 500 abonnés
pour l'eau potable

5 000 abonnés
pour l'assainissement collectif

 **Saumur**
à compter du 1^{er} février 2021
ZA Les Aubrières
144, rue des Landes-de-Terrefort
Saint-Hilaire-Saint-Florent
49400 Saumur

 **Courrier**
Eaux Saumur Val de Loire - Régie
11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030
49408 Saumur Cedex

 **Accueil clientèle**
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au jeudi
De 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
le vendredi

 **Contact**
02 53 93 50 93
Hors horaires d'ouverture :
06 70 03 68 70

 **Email**
eauxsaumurvalde Loire-regie@agglo-saumur.fr

SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
11 rue du Maréchal-Leclerc • CS 54030 • 49408 Saumur Cedex
Tél. 02 41 40 45 50 • www.saugurvalde Loire.fr





Des permanences/conseils sont assurées au siège de l'Agglomération :

Un accompagnement pour vos projets



adil
de Maine-et-Loire

Les vendredis :
sur rendez-vous au 02 41 81 89 40

INFO → ÉNERGIE

2^e lundi après-midi du mois
sur rendez-vous au 02 41 18 01 08

Agence nationale de l'habitat
Anah

sur rendez-vous
au 02 41 18 80 79




POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

PLH
Programme de Lutte contre la Précarité de l'Habitat

ANJOU
Coeur de ville
Le territoire se reconstruit

ANJOU
Département de Maine-et-Loire

Agence nationale de l'habitat

 Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay et Vivy peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.


Pôle Habitat

Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :
02 41 40 45 56





Le Triangle d'or la clé de voûte de



Vous êtes PARENTS

**Votre famille doit faire face à
une situation difficile :**

- Maladie
- Accident
- Hospitalisation
- Déplacement professionnel
-

Ou à des besoins nouveaux :

- Naissance
- ...

L'ADMR du Pays Allonnais est là
pour vous renseigner et vous aider
Tél : 02.41.53.77.45

Des personnes qualifiées (TISF) peuvent
intervenir à votre domicile

Contact

Huguette RABOIN : 02.41.53.97.40

Vous êtes

UNE PERSONNE AGÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez rester à votre domicile le
plus longtemps possible

**L'ADMR du Pays Allonnais est là
pour une aide matérielle :**

- Entretien de la maison et du linge
- Préparation des repas
- Courses

**Ou pour une aide à la personne avec
du personnel qualifié**

- Lever, coucher
- Toilette
- Habillage

Ou pour

- Le portage de vos repas à domicile
- La téléassistance

Contacts sur Brain – La Breille

Monique DINAND :

02.41.38.18.53

Jeanine HUGÉ : 02.41.38.68.08



ETRE BÉNÉVOLE

Vous aussi, vous pouvez
faire quelque chose de
simple, d'utile et de
concret : apportez votre

sourire, votre présence. Ces visites
permettent d'échanger avec le bénéficiaire
sur la prestation de service, sur l'évolution
des besoins...et favorise le lien social dans la
commune.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Un service de livraison de repas qui passe
4 jours par semaine pour livrer les 7 repas
hebdomadaires

Repas complet :

Potage, Entrée, Plat
principal, avec
accompagnement,
Fromage, Dessert, Pain



Un seul numéro de téléphone :
02.41.53.77.45

ADMR du Pays Allonnais – 35 rue Armand Quénard – 49650 ALLONNES

Tél : 02.41 53.77.45 – Mail : allonnes@asso.fede49.admr.org



AIDE AUX ANIMAUX

(conseils pour faire garder un animal / SPA, fourrières, associations, législation ...)

VOUS AVEZ PERDU OU TROUVÉ UN ANIMAL

1. VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL:

*Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.
Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.*

- Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. - Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.
- vous pouvez faire la déclaration de perte :
 - sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur)
 - par téléphone au **08 10 778 778** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h 30),
 - par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant: URGENT -ANIMAL PERDU
 - en utilisant le service. www.filalapat.fr (pensez à télécharger l'application gratuite)..

2. VOUS AVEZ TROUVE UN ANIMAL:

Contactez l' I-CAD : **08 10 778 778**

E-mail: contact@i-cad.fr

Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.

Vous pouvez utiliser le service **Filalapat** (www.filalapat.fr).

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application.

RELIE AU FICHER NATIONAL D'IDENTIFICATION, I-CAD DEPEND DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.

3. VOUS AVEZ TROUVE UN OISEAU BLESSE OU TOMBE DU NID

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (L.P.O) : **01 53 58 58 35**



4. VOUS ETES TÉMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL

Ecrivez à l'un de ces organismes en donnant le maximum de détails. Ils envoient des enquêteurs sur les lieux de la maltraitance. Votre anonymat sera respecté, mais il va de soi que votre déclaration devra être signée.

-FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX

01 39 49 18 18

contact@fondationassistanceauxanimaux.org

-S.P.A. SERVICE ENQUETES

Signaler une maltraitance par Internet

www.la-spa.fr (formulaire en ligne)

-ASSOCIATION STEPHANE LAMART (formulaire en ligne : voir : « Contactez-nous »)

BP. 20036, 94268 FRESNES CEDEX - Tel : 01 46 81 54 64

CHEVAUX, ANES,...MALTRAITES :

C.H.E.M : Tel. **01 69 19 72 24** , chemparis@gmail.com

et sur le site de CHEM : « signaler un équidé en détresse »

ANIMAUX SAUVAGES :

Contactez l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)



